

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD







ÉDITO



COMMUNIQUONS, PARTAGEONS ET VIVONS ENSEMBLE



a saison est bien avancée et les prémices de l'hiver sont là. Un bel été indien nous a offert des parties de chasses remarquables, avec une petite faune souvent au rendez-vous et une grande faune abondante, à l'image du sanglier dont les prélèvements sont en hausse.

Le cerf poursuit aussi son expansion. En 2018, aux cotés de la fédération, les présidents de sociétés de chasse devront se pencher avec clairvoyance sur le prochain plan de chasse triennal. Afin de travailler sereinement, votre Conseil d'Administration a pris la sage décision de reporter les réunions de préparation en avril et de pouvoir ainsi disposer des résultats de comptage du printemps.

De nombreux temps forts sont venus alimenter l'actualité : fête de la chasse des deux Savoie à Aix-les-Bains en août, fêtes locales estivales ou automnales à Brison, Manigod, Serraval, Annecy-le-Vieux, forum des Collectivités Territoriales ... Autant de vitrines essentielles pour la défense de nos traditions et de notre ruralité. Avec sa remorque pédagogique, la Fédération met désormais à votre disposition un outil moderne, adaptable et attrayant. Je tiens à souligner l'ampleur toujours croissante de l'opération «un dimanche à la chasse». 49 sociétés de chasse ont ouvert leurs territoires et près de 300 non chasseurs sont venus découvrir les valeurs de la chasse. C'est un immense succès et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite.

Le chasseur se doit d'être présent, en toutes occasions. Nous avons décidé de donner plus de temps et d'énergie encore à la communication pour mieux répondre aux enjeux actuels, mettre en valeur nos actions et toucher le grand public. Chaque chasseur est acteur de cette communication. La tolérance est mise à mal aujourd'hui et ils ne manquent pas les accusateurs dogmatiques et violents. Les évènements de l'Oise, autour d'une chasse à courre, ont conduit notre Président national à en référer au Président de la République! On ne résout rien par l'anathème et en s'excluant. Le chasseur, le premier, doit s'en persuader et faire œuvre d'exemple.

Je tiens à souligner l'investissement considérable déployé collectivement pour porter à 7000 les chasseurs formés à la prévention de la sécurité et au partage de la nature. Un effort sans précédent! D'autres sessions seront programmées en 2018 et à la prochaine ouverture de la chasse, tous les chasseurs de la Haute-Savoie auront suivi cette formation à l'ampleur unique. Pour dynamiser nos liens avec les autres usagers, nous avons élaboré une charte de partage, que nous avons déjà signée avec les Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre, de Cyclotourisme et des Clubs Alpins et de Montagne. Tout est entrepris pour mieux nous connaître et nous respecter mutuellement.

Le projet d'agrandissement de la Maison de la Chasse est en bonne voie. Les travaux devraient débuter en février/mars. Ce projet a pour vocation d'optimiser nos missions statutaires de formation, tout particulièrement en matière sanitaire, mais aussi en matière d'aménagement du territoire et de prestation de services via notre SARL Instinctivement Nature, de valoriser la venaison haut-savoyarde et l'accueil des étudiants et stagiaires. La gestion des déchets de venaison est aussi un dossier d'envergure qui progresse. Au cours de cette saison, quelques pays cynégétiques expérimentent déjà une procédure pragmatique et efficace.

L'actualité est dense. Nous nous efforçons d'y répondre avec compétence et constance, dans la mesure de nos moyens, que ce soit localement ou au plan national. Je pense au suivi du loup. Nous avons travaillé des propositions dans la perspective du nouveau plan national d'actions qui débutera en 2018. Je compte sur le soutien de nos parlementaires pour que la contribution des chasseurs à une gestion conservatoire et pragmatique de cette espèce soit prise en compte.

La fin d'année approche avec son temps des fêtes de Noël et de retrouvailles familiales et entre amis. Sachons en profiter. Que le sens de l'engagement et la passion continuent de nous habiter et viennent animer une nouvelle année que je vous souhaite agréable et heureuse.

| INFORMATION NATIONALE |
|---|
| La fin programmée des pesticides06 |
| ACTUALITÉ RÉGIONALE |
| L'engagement pour la bécasse des bois 07 |
| LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION |
| Un dimanche à la chasse 08 Un partenariat pour les chasseurs 10 Les études en cours 12 Le Conseil d'Administration de la Fédération 14 Collecte des déchets de venaison 15 Pour un meilleur partage de la nature 16 La formation sécurité pour tous les chasseurs 17 Sanglier : le bilan à mi-saison 20 |
| |
| INTERVIEW |
| INTERVIEW Francis Charpentier - Directeur Départemental des Territoires 18 LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUE |
| Francis Charpentier - Directeur Départemental des Territoires 18 |
| Francis Charpentier - Directeur Départemental des Territoires |

Souvenir ------30

CROQUETTES CHIENS

PARCE QUE NOS CHIENS SONT CARNIVORES !!!
VIANDE EN 1er INGREDIENT...





ASD Grossiste en Nutrition Animale tel: 06 09 61 41 26

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 57 - DECEMBRE 2017

<u>Directeur de publication</u> André MUGNIER

Rédacteur en chef Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER, POËNCET, ARPIN, COURSAT

<u>Publicité</u>

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE 142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX © 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

<u>Imprimerie</u>

Imprimerie GUTENBERG 9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset 74960 MEYTHET © 04 50 67 00 38

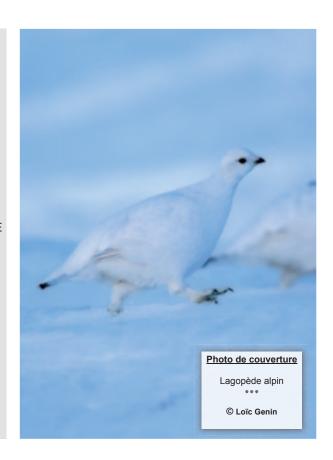
Réalisation

Guillaume COURSAT Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



http://www.chasseurs74.fr







INFORMATION NATIONALE

LES CHASSEURS PLAIDENT POUR UNE FIN PROGRAMMÉE DES PESTICIDES ET HERBICIDES TOXIQUES POUR LA PETITE FAUNE



a Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) partage la colère de l'Union Nationale de l'Apiculture de France après l'annonce de la mise sur le marché de deux nouveaux pesticides proches des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles. Malgré le vote dans la loi Biodiversité de l'interdiction des néonicotinoïdes dès 2018, avec des dérogations possibles jusqu'en 2020, l'ANSES vient d'autoriser la mise sur le marché de deux nouveaux insecticides, hautement toxiques pour les abeilles et les autres insectes.

Une telle initiative remet en cause l'interdiction de commercialisation des néonicotinoïdes obtenue de haute lutte au Parlement grâce à la mobilisation d'un certain nombre de députés et notamment ceux du groupe Chasse et Territoires de l'Assemblée Nationale.

La Fédération Nationale des Chasseurs demande au Gouvernement de ne pas reculer face aux lobbies agro-chimiques qui maintiennent les agriculteurs dans une dépendance totale à l'égard des pesticides et herbicides, au lieu de vulgariser des solutions alternatives.

Pour Willy Schraen, président de la FNC « c'est toute la petite faune de plaine qui est directement impactée par ces herbicides et pesticides qui polluent nos

campagnes, nuisent à la santé des agriculteurs et des riverains et menacent en particulier des espèces comme la perdrix, l'alouette des champs, la grive draine mais aussi le moineau, la bergeronnette printanière et la fauvette grisette, malgré nos efforts de gestion depuis 20 ans ». C'est la raison pour laquelle le monde de la chasse souhaite aussi que le renouvellement par l'Union européenne de l'autorisation du Glyphosate, puissant herbicide, soit limité dans le temps comme le demande Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique.

Pour la Fédération Nationale des Chasseurs, il est impératif que les pesticides et les herbicides disparaissent rapidement de nos pratiques agricoles, sous réserve de permettre aux agriculteurs de bénéficier de solutions alternatives dans des délais raisonnables. Pour cela, il faut aussi que l'Etat assume ses responsabilités avec des mesures compensatoires afin de faciliter la transition agro-environnementale des agriculteurs, comme cela était prévu dans le programme de campagne d'Emmanuel Macron.

Le monde fédéral de la chasse, qui est un partenaire quotidien des agriculteurs, souhaite que les organisations professionnelles agricoles se mobilisent dans le sens d'une transformation du modèle agricole.

La course aux rendements est, en effet, en partie responsable de la perte considérable de biodiversité, dans les espaces agricoles.

ACTUALITÉ RÉGIONALE

MISSION RUSSIE RÉUSSIE



ans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO) qui lie la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération Régionale des Chasseurs, une fiche action concernait l'amélioration des connaissance sur la bécasse des bois, migrateur au long court, dont une bonne partie des effectifs niche dans les immensités naturelles Russes.

Mercredi 15 novembre, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie était présente à Andrézieux Bouthéon, dans les locaux de la fédération de la Loire. Elle répondait à l'invitation de François Gossmann, grand ordonnateur du réseau national Bécasse (piloté par l'Office National de la Chasse et de la faune Sauvage et les fédérations de chasseurs) qui réunissait les responsables techniques des fédérations missionnés pour le suivi de la bécasse des bois et ceux de l'ONCFS. L'objectif était de dresser le bilan de la mission effectuée en Russie avec les techniciens des fédérations de la Drôme et de la Savoie.

La Russie constitue notre principal pourvoyeur de bécasse et les chasseurs français investissent depuis de nombreuses années du temps et des moyens pour améliorer les connaissances sur la reproduction et la migration de l'oiseau. A ce titre, plusieurs conventions ont vu le jour depuis les années 90, entre l'ONCFS, les fédérations de l'Isère et de l'Ardèche. La dernière en date entre l'ONCFS, la fédération régionale des chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes et des groupements

de chercheurs russes permet de poursuivre le suivi des bécasses à la croûle et le baguage en départ migratoire. De manière à relancer les baguages de bécasse sur la Russie Centrale, une mission de 3 semaines, du 19 septembre au 10 octobre, soutenue par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, a emmené cette année 2 techniciens de fédération de la région dans les forêts boréales. L'organisation de la mission a reposé sur Estelle Lauer de la fédération des chasseurs de l'Isère et l'ONCFS.

Sous la direction de François Gossman, les techniciens français ont épaulé les équipes russes chevronnées aux captures et au baguage de la mordorée. Six équipes ont travaillé dans les régions de Russie du nord-ouest et de Russie centrale. Chargés en matériel de capture, les techniciens français se sont confrontés à la difficulté des paysages russes en pleine mutation : avancée de la friche, apparition de fermes industrielles, disparition du pâturage traditionnel. De nombreuses nuits furent consacrées à parcourir les meilleurs spots évalués la journée, pour un résultat limité par le retard de migration et la faible reproduction.

300 oiseaux ont malgré tout été capturés dont une soixantaine par la French team. Bravo à eux! L'analyse de leur âge a montré malheureusement, un taux de jeunes parmi les plus faibles jamais rencontrés. Si les conditions printanières et estivales, particulièrement froides et humides, en sont la cause principale, dans nos contrées, l'hivernage à venir de ces oiseaux sera donc, à priori, assez moyen.





ILS ONT PASSÉ UN DIMANCHE À LA CHASSE

de la découverte. L'opération «un dimanche à la d'chasse», lancée par la Fédération Nationale des Chasseurs, battait son plein dans les campagnes de l'hexagone. En Haute-Savoie, près de 49 sociétés de chasse ont ouvert leurs territoires au grand public pour découvrir et partager la diversité de leurs passions cynégétiques. Plus de 300 personnes ont répondu à ces invitations. Les splendides couleurs d'automne et la météo très estivale ont magnifié cette journée de communion avec la nature, empreinte de partage, de sécurité, de tradition et de convivialité.

En fonction des habitudes locales et des gibiers recherchés, les 300 convives ont vécu, le temps d'une matinée, la joie et la convivialité de la chasse en battue, l'exigence de l'approche en montagne ou encore la magie de la chasse des oiseaux. Les poignées de mains passées, très vite les échanges avec les chasseurs aguerris ont été nourris et de nombreuses questions aussi inattendues que pertinentes ont fusé sur l'organisation, le déroulement, la sécurité, les chiens, les armes. Les discussions étaient passionnées et passionnantes. Loin des clichés et des caricatures, la sécurité est apparue

comme le maître mot de cette journée. La connaissance, le pragmatisme et l'ouverture d'esprit ont, quant à elles, été des valeurs fortes mise au crédit de la chasse et de ses pratiquants.

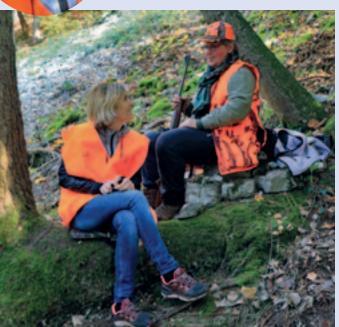
49 sociétés et près de 300 participants...

En Haute-Savoie, l'opération «un dimanche à la chasse» vivait cette année sa troisième édition. Au regard du nombre de sociétés qui se sont engagées (49) et du nombre de participants (près de 300), nous ne pouvons que saluer la réussite de cet événement, mis en musique par la fédération des chasseurs et piloté par Valérie Geiller, assistante de direction de l'institution cynégétique départementale. Le retour des expériences vécues est aussi très éloquent à l'égard de la perception de la chasse par les non-chasseurs qui ont fait le pas pour vivre une partie de chasse.

Le public était très varié. Des personnes seules, des familles et même des élus ont fait honneur à la chasse haut-savoyarde en venant découvrir les valeurs humaines et les savoir-faire qui entourent les pratiques cynégétiques. Dans certains secteurs un vrai engouement pour cette

«Christelle Pétex était à Bonneville »

Christelle Pétex, suppléante du Député Martial Saddier au Palais Bourbon et vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'environnement a participé à l'opération «un dimanche à la chasse» à Bonneville et a pris part à la battue. Pour ce baptême, elle est partie rejoindre un poste stratégique, sur les pentes secrètes du Môle, en accompagnant Dominique Jimenez, vice-Présidente très active de l'ACCA. En toute discrétion, les connaissances de la nature de Dominique se sont exprimées, montrant notamment les «coulées» de transit des animaux, invisibles au commun des mortels. A peine le temps d'apprécier que le cri puissant d'un geai des chênes



tentant de fuir l'attaque d'un autour des palombes les a interpellée. Dans la foulée c'est la voix des chiens qui a mis en éveil les sens de Christelle Pétex et de Dominique Jimenez. Le poste a été bien choisi et un superbe brocard gratifie à son tour l'attente des deux chasseresses du jour. L'animal ne sera pas tiré, ne correspondant pas aux consignes de tir. Christelle Pétex qui connaît bien la ruralité haut-savoyarde a appréciée cette immersion au cœur d'une partie de chasse. Si elle a pu mesurer combien la chasse était une pratique de nature très encadrée, elle se dit très satisfaite de l'existence de ces journées d'échange «qui participent à une meilleure connaissance des pratiques de nature et concourt à un partage de la nature efficace et compris». La priorité donnée à la sécurité a aussi séduit la vice-Présidente du Conseil Départemental, en charge de l'environnement, qui déjà envisage d'aller découvrir la chasse du tétraslyre en montagne, que pratique assidûment l'un de ses amis.



ILS ONT PASSÉ UN DIMANCHE...

journée est à relever. À Bonneville, la présence de Martial Saddier (Député et Conseiller Régional) et de Christelle Pétex sa suppléante au palais Bourbon et vice-présidente du Conseil Départemental, tout deux entourés de plusieurs membres du conseil municipal de Bonneville était remarquable, tout comme à Saint Jeoire où la grande majorité du conseil municipal a passé son dimanche à la chasse. Sur les 3 sociétés de chasse du plateau de la Semine (AICA du plateau de la Semine, Saint Germain sur Rhône et Challonges) pas moins de 100 personnes étaient rassemblées. Chapeau bas!

Après des matinées de chasse où chasseurs et non chasseurs ont pu savourer un paysage automnal superbement éclairé par un soleil radieux, «Un dimanche à la chasse» s'est achevé autour d'un repas convivial où les gilets orange de couleurs vives ont été troqués contre couteaux et fourchettes. Le temps était venu pour les chasseurs de faire découvrir aux non chasseurs les plaisirs des saveurs.

André Mugnier, Président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie se félicite de l'engouement que suscite cet appel au partage et tient à remercier l'ensemble des 49 sociétés de chasse qui se sont engagées, pour favoriser ce «vivre ensemble» dans un esprit de tolérance, de sécurité, de partage et d'émotion au naturel.

G.C.

«Témoignages »

Julien Sempé : «La chasse est un domaine que je connais que très peu et auquel je ne m'étais jamais intéressé auparavant. En service civique à la Fédération, j'ai entendu parler de l'événement un dimanche à la chasse. Curieux de nature, je me suis inscrit dans le but de découvrir concrètement ce milieu et surtout de me pencher sur un mode de chasse qui m'attire : la chasse à l'arc. J'ai accompagné Christophe Cailler, chasseur de chamois et de cerf à Chamonix. Ça a été un pur bonheur de pouvoir échanger avec cet amoureux de la chasse et de la nature montagnarde. Après avoir vu un cerf mâle et une biche, nous avons tenté d'approcher des chamois que nous avions observés aux jumelles. En vain malheureusement. Pendant la descente, alors que notre vigilance n'était pas optimale, quatre chamois se sont présentés à 30 mètres et sont repartis aussi sec. Une chance manquée mais c'est cela aussi la chasse ! En plus de la transmission de ses connaissances sur la chasse, Christophe a pris le temps de s'arrêter lors du retour pour me montrer un point de vue du territoire qu'il connait comme sa poche. De retour à la cabane, c'est autour d'une bonne raclette que chacun a évoqué sa matinée et ses observations. Cette journée m'a conforté dans le choix de pratiquer la chasse et notamment la chasse à l'arc».

Marie-Edith Martési: «J'ai passé un super dimanche à la chasse à Viuz-la-Chiesaz avec mon fils. Nous avons eu beaucoup de chance. Nous étions postés, nous avons vu le chasseur tuer un renard puis nous avons vu passer un daguet et une petite biche. L'accueil par l'équipe était parfait et nous avons eu beaucoup d'informations sur les techniques de chasse, son organisation locale et nationale, le gibier, la faune locale non chassée et la flore. Après la chasse, nous nous sommes régalés d'un excellent repas préparé par chaque famille de l'équipe. Merci à tous. La journée était formidable et nous a donné à tous les deux l'envie de passer le permis...».

Claude: «Bien que j'habite sur la commune d'Excenevex depuis 10 ans, le plus extraordinaire de cette matinée, au delà de l'action de chasse, c'est que j'ai fait la connaissance avec pratiquement tous les chasseurs que je connaissais «de vue». Eux ont aussi semblé être ravis de faire ma connaissance. Je peux vraiment dire qu'avec cette matinée chasse, je me suis fais de nouveaux amis sur la commune d'Excenevex. Ces rencontres sont le fruit de cette organisation par la fédération mais aussi par Michel Compagnon et ses amis chasseurs d'Excenevex».





INSTINCTIVEMENT NATURE

UN PARTENARIAT POUR LES CHASSEURS...

e sanglier passionne les chasseurs mais maintenir populations en équilibre avec les intérêts agricoles notamment pour eux un vrai enjeux. Afin de limiter les dégâts que les sangliers peuvent occasionner aux prairies et cultures, les chasseurs ont souvent recours à l'agrainage dissuasif. La société Instinctivement Nature a souhaité apporter un service aux chasseurs en leur proposant de simplifier l'approvisionnement en maïs tout en négociant des tarifs préférentiels.

Depuis le mois d'août dernier, la société Instinctivement Nature a engagé un tout nouveau partenariat avec la Coopérative Jura Mont-

Blanc dans le but de négocier des prix d'achat préférentiels du maïs d'agrainage pour les sociétés de chasse du département.



Chaque semestre un bon de commande est proposé aux ACCA avec des tarifs, au sac et à la palette, mis à jour. L'objectif est de grouper les commandes de manière à influer favorablement sur le prix d'achat du maïs. Chaque société de chasse peut retourner son bon de commande à la fédération des chasseurs accompagné du règlement à l'ordre la Coopérative Jura Mont-Blanc. La commande peut alors être retirée par la société de chasse (dans un délai de 15 jours) dans le magasin le plus proche, ou livrée à un tarif préférentiel lorsqu'elle est au moins équivalente à une palette.

L'organisation étant semestrielle, les commandes doivent être récupérées ou livrées au plus tard à la fin du semestre considéré. Cependant, par commodité pour les sociétés, il est possible de prévoir

un échelonnement des enlèvements.

« TÉMOIGNAGE...» Alain Malgrand, Président de l'ACCA de Mieussy

«Ce partenariat négocié par la fédération des chasseurs est vraiment très intéressant pour les ACCA et à plusieurs titres. À Mieussy, la gestion du sanglier est une priorité et l'agrainage dissuasif un outil que nous utilisons avec efficacité. Si l'intérêt économique est très substantiel, la facilité d'enlèvement du maïs au magasin Gamm vert de Taninges est également à souligner. C'est au coup par coup, en fonction de nos besoins, que nous allons récupérer le maïs nécessaire. Payé à l'avance, notre stock est géré par le magasin. C'est vraiment une souplesse très appréciable. Merci aux deux acteurs de ce partenariat qui offrent un vrai service de terrain pour la gestion de nos territoires».



Un partenariat à large spectre...

En honorant ce partenariat, les sociétés de chasse du département ouvrent aussi des avantages pour l'ensemble de leurs adhérents. En effet, ces derniers pourront bénéficier d'une remise de 5% sur l'ensemble des produits à la vente dans les magasins Gamm vert. Produit d'aménagement du territoire, matériel pour l'organisation de la chasse, vêtement, traitement de la venaison, croquettes pour chiens... Cette remise s'appliquera à l'ensemble des chasseurs qui se présenteront au nom de la société de chasse à laquelle ils adhèrent et dans la mesure où cette dernière a bénéficié du partenariat agrainage.

Le prochain bon de commande sera envoyé aux ACCA au cours du mois de décembre et les nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1 janvier et seront valables jusqu'au 30 juin 2018.

Pour toutes informations complémentaires sur ce partenariat au service des chasseurs (conditions, tarification, conditions d'enlèvement, livraison...), n'hésitez pas à contacter :

Jérôme Chaumontet © 06 49 59 72 37

email: jchaumontet@chasseurs74.fr



| Produits | Taille | Quantité | Total TTC |
|--|-------------|----------------------------|------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| Envoyez ce bordereau complété avec le règlement par chèque à l'ordre de : Instinctivement Nature | | Port piolet Port chauss | 25 € ure 10 € |
| Tordie de l'Instructional Materia | | Total | PART AND STATE |
| Tél : 04 50 46 89 21 / email : insture® | chaccoure 7 | | |



LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS...

a Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie dispose désormais d'une vraie reconnaissance pour ses compétences et son expertise environnementale au sens large. Elle mène, en lien avec les chasseurs des territoires, de nombreuses études et réalise diverses actions destinées à améliorer la qualité de notre environnement, à préserver la richesse des habitats naturels ou à favoriser le fonctionnement de la nature. Afin que vous ayez un aperçu de l'importance de ces missions et de ces compétences à large spectre, nous vous rendrons compte, régulièrement, de manière synthétique mais non exaustive des actions engagées. Elle a répondu également à plusieurs appels d'offres par l'intermédiaire de la société Instinctivement Nature pour réaliser des suivis de corridors.

ÉTUDE DE PERMÉABILITÉ AUTOROUTIÈRE POUR LA FAUNE SUR LA BASSE VALLÉE DE L'ARVE. RÉALISÉ PAR INSTINCTIVEMENT NATURE

C'est une étude commanditée par l'ATMB dans le cadre du contrat Vert & Bleu Arve Porte des Alpes. Elle vise à étudier le déplacement de la faune sauvage sur la basse vallée de l'Arve, sur les communes de Nangy et d'Arthaz.

<u>L'objectif de la Fédération</u>:

Suivre 12 ouvrages d'art de l'autoroute.

Les moyens mis en oeuvre :

La pose et le relevé de pièges photographiques. Le relevés d'indices de présences. Des suivis nocturnes.



EXPÉRIMENTATION D'UN DRONE

Dans le cadre du contrat vert et bleu «Arve Porte des Alpes», une fiche action était destinée à limiter les mortalités des faons de chevreuils par le machinisme agricole, lors de la fauche des prairies.

L'engagement de la Fédération :

Expérimenter l'efficacité d'un drone équipé d'une caméra thermique avec pilotage automatique.

Les moyens mis en oeuvre :

Test sur la commune de Marignier pour afficher la technicité et le réglage du drone.





SUIVI DE LA FRÉQUENTATION DE L'ECOPONT DES ALLONGETS

L'écopont des Allongets franchit la RD1206 à Saint-Cergues. Il a été construit en 2014 pour rétablir le corridor écologique liant le bassin genevois et le massif des Voirons.

L'engagement de la Fédération :

Suivre l'efficacité de ce passage à faune dans le cadre d'une convention avec la DREAL. Cet engagement dure depuis 2015.

<u>Les moyens mis en oeuvre</u> :

La pose et le relevé de pièges photographiques.
Sangliers, chevreuils, cerfs empruntent régulièrement l'écopont ce qui permet d'affirmer que l'ouvrage répond aux besoins vitaux de la grande faune.



LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS...



SÉCURISATION DE LA ZONE DE COLLISIONS AVEC LA FAUNE SAUVAGE SUR LA RD1508 - COMMUNE DE DOUSSARD

haute savoie

À Doussard, au bout du lac d'Annecy, la RD 1508 est la portion accidentogène la plus importante du département. Entre 30 et 60 collisions avec la grande faune sauvage sont

recensées chaque année. Afin d'enrayer la problématique, un système de détection infrarouge de la faune sauvage va être installé et une information de danger sera transmise instantanément aux automobilistes. Le projet a été initié par la Fédération départementale des chasseurs et est porté par le Conseil Départemental, chargé de la sécurité et de l'entretien des routes départementales. Le Conseil Départemental a missionné la SARL Instinctivement Nature et la société Néavia pour assurer ce suivi.

<u>L'Objectif de la Fédération</u> :

Réaliser l'étude préalable des portions de collisions.

Suivre l'installation du dispositif.

Suivre l'efficacité du dispositif.

<u>Les movens mis en oeuvre</u> :

Animation d'un réseau d'acteurs de terrains qui suivent quotidiennement les informations du terrain. Suivi de l'efficacité de l'aménagement à l'aide de dispositif de vision nocturne.



ENS DU MONT LACHAT

L'Espace Naturel Sensible du Mont Lachat, sur la commune de Saint Gervais est un site de montagne prioritaire pour le Conseil Départemental.Une convention a été signée entre la commune de Saint-Gervais et la Fédération. Un travail partenarial est mené avec ASTERS.

<u>L'engagement de la Fédération</u>: Mise en oeuvre du plan de gestion 2017-2021

◆ Les actions mises en oeuvre :

Actions en faveur du tétraslyre : restauration des habitats, échantillonnage des nichées, comptages et diagnostics d'habitats de reproduction.

SUIVI DU LIÈVRE VARIABLE

Action réalisée dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif établie avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes



• <u>L'engagement de la</u> Fédération :

Mieux connaître les effectifs de lièvres variables.

<u>Les moyens mis en</u> <u>oeuvre</u>

Mise en oeuvre de sites références pour le relever de crottes dont l'ADN sera analysé.





Conseil d'administration...

lash info... Brèves et aperçu de quelques points forts des travaux du conseil d'administration de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.

Séance du 19 septembre 2017

- ✓ Communication : Validation de l'organisation du Dimanche à la Chasse avec 50 Associations Communales et Intercommunales de Chasse participantes. Création d'un groupe de travail chargé de définir des actions de valorisation de la chasse au féminin.
- ✓ CPO avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes: Clôture et Validation d'une demande d'aide de 41 600 € pour l'équipement des cinq premiers sites de traitement des déchets de venaison aux Houches, à Samoëns, St-Jorioz, Bonneville et Vacheresse.
- ✓ Subventions: Décision d'orienter principalement les aides de la Fédération en direction du dossier traitement des déchets de venaison pour les deux années à venir.
- ✓ <u>Sécurité et Partage de la Nature</u> : bilan des sessions de formation des chasseurs. 7000 chasseurs ont désormais suivi ce module spécifique dédié à la prévention de la sécurité. Deux chartes en faveur d'un meilleur partage de la nature ont été signées avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et le Comité Départemental de Cyclotourisme.
- ✓ Extension du siège de la Fédération : Délégation donnée au Président pour signer avec le Crédit Agricole une offre de prêt de 600 000 €.
- ✓ Relations avec la Tutelle : compte-rendu de rencontre avec le nouveau D.D.T, Monsieur Charpentier.

Séance du 24 octobre 2017

- ✓ Finances : Clôture des Comptes de la Fédération pour l'exercice 2016/2017. Communication du bilan des comptes de la SARL Instinctivement Nature pour le même exercice.
- CPO avec la Région Auvergne-Rhône-Validation du programme d'actions Alpes: environnementales, faunistiques, d'aménagement du territoire et de partage de la nature 2018 pour un montant de 148 591 €. Une aide à hauteur de 80 % est sollicitée auprès de la Région.
- Triennal Cerf : Dans la perspective du renouvellement du triennal en 2018, décision exceptionnelle de report des réunions de pays au printemps afin de pouvoir bénéficier des résultats de comptages 2018. Mission donnée au groupe de travail cerf pour préparer cette échéance.
- Communication : Décision de renforcer l'investissement du poste de chargé de communication à hauteur de 90 % de son temps afin de dimensionner la communication de la Fédération à la hauteur des enieux actuels et renforcer son impact auprès du grand public. Retour très satisfaisant sur le Dimanche à la Chasse qui a permis d'accueillir près de 300 participants sur 49 territoires différents. Une réunion de débriefing avec les organisateurs est prévue le 27 novembre. Retour sur le Forum des Collectivités territoriales qui s'est tenu les 20 et 21 octobre. Le stand tenu par la Fédération a permis d'échanger avec de nombreux Maires du département.
- ✓ Assemblée Générale 2018 : elle se tiendra à Morzine le 21 avril prochain.
- ✓ ONCFS : une rencontre a eu lieu avec le Chef du Service Départemental. Il a été décidé de faire un point trimestriel avec la Direction de la FDC et avant les CDCFS. La mise en œuvre des mesures du SDGC et leur interprétation ont été passées en revue.





a Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie travaille depuis quelques années sur la mise en œuvre d'un réseau de collecte des déchets de venaison liés à la chasse pour l'ensemble du département. Un travail conséquent à déjà été mené auprès des chasseurs, des élus et des différents services techniques compétents.

Jusqu'ici, pour gérer ces déchets, plusieurs solutions ont été envisagées à savoir l'enfouissement, la méthanisation des déchets ou la collecte par un équarrisseur. Seule cette dernière a été retenue en raison de l'infaisabilité des deux autres en l'état des connaissances et moyens techniques actuels.

Ainsi, pour mettre en œuvre ce réseau de collecte, il a fallu œuvrer à la création de points de stockage et de ramassage, ce qui représente bien évidemment un coût d'investissement. Dans le cadre de la Convention de Partenariat d'Objectifs passée entre la Fédération Régionale des Chasseurs et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une subvention de 41 600 € a été allouée aux territoires de chasse de la Haute-Savoie, dans le cadre de ce dossier novateur. Ainsi, la Fédération des Chasseurs a prêté main forte à 5 sociétés de chasse pour rédiger les demandes de subventions et pour présenter les projets aux Intercommunalités concernées.

En 2018, sont à minima 5 points de collecte viendront aui rajouter se ceux existants à Thônes et Saint-Jean-de-Sixt. Ces deux derniers desservent territoires de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes avec laquelle convention une partenariat a été signée. À ceux-ci, s'ajoute la chambre froide chenil Mont-blanc, situé Sallanches, par géré

Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc.

Des sites de stockage et de collecte de déchets seront ainsi créés :

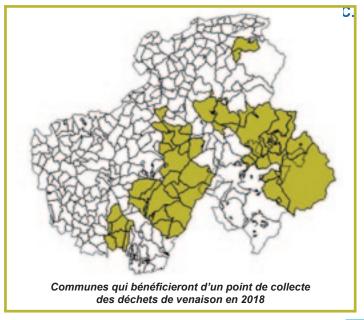
- ✔ Aux Houches pour la Vallée de Chamonix.
- ✔ À Saint Jorioz pour le Semnoz et la vallée du Laudon.
- ✓ À Taninges pour le Giffre.
- ✓ À Bonneville pour le Môle et le Faucigny.
- ✔ À Vacheresse pour la vallée d'Abondance.

Cela devrait permettre de collecter plus de 25 tonnes de déchets de venaison sur les 80 estimés du département.

Les sites se verront doter, pour chacun d'eux, d'une chambre froide spécifique et de deux à trois bacs d'équarrissage dans le but d'espacer et faciliter les collectes.

<u>Quelles perspectives pour les autres</u> territoires ?

Le projet ne s'arrête pas à la constitution de ces cinq points de collecte. D'autres territoires présentent des enjeux sur cette thématique. Évidemment, les solutions possibles peuvent se moduler en fonction des besoins de chaque territoire en ne perdant pas l'objectif qui est le nôtre, à savoir : raisonner au maximum la collecte pour limiter les frais d'équarrissage. Il est primordial pour les territoires qui le désirent, de faire part à la fédération de leurs souhaits éventuels pour qu'elle puisse étudier la faisabilité et trouver les solutions techniques et financières. Pour ce faire, il est important d'envisager les opportunités d'implantation, les territoires concernés et le soutien éventuel des collectivités.





Partageons la montagne, vivons ensemble.....

n Haute-Savoie, le partage de la nature n'est pas un vain mot. Depuis près de deux ans la fédération départementale des chasseurs en a fait une priorité. Elle fait feu de tout bois pour légitimer et la concilier avec les nombreuses autres utilisations récréatives de nature.

Le rapprochement avec les organisations associatives des différentes pratiques est un axe fort de cette politique de partage voulue par André Mugnier et l'ensemble du conseil d'administration de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie. La signature d'une charte est le fondement de démarches partagées visant à une meilleure connaissance réciproque.

officialisé **Après** avoir се partenariat, en septembre dernier, avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et le Comité Départemental de la Fédération des Clubs Cyclotouristes. mardi 31 octobre il a été scellé dans le marbre, dans les locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs avec le Comité Départemental de la Fédération des Clubs Alpins de Montagne.

Michel Minier, Président du Comité départemental de la Fédération des Clubs Alpins et de Montagne et André Mugnier, Président de

Fédération des chasseurs ont ainsi signé une convention pour un meilleur partage de la nature en Haute-Savoie. Prenant considération la situation économique, démographique et touristique du département et développement conséquent des divers usages ludiques et sportifs des espaces naturels, ils ont souhaité officialiser leur rapprochement. Ils ont souhaité authentifier leurs engagements respectifs afin de développer relations régulières des consensuelles et favoriser d'une part, le respect de leurs activités respectives et d'autre part, un partage sécurisé et harmonieux de la nature.

Pour les deux Présidents. constat est partagé : il y a un déficit de connaissance réciproque entre les différents usagers de la nature. «Cette convention est le fondement d'une démarche qui vise à mieux se connaître et mieux s'accepter» précisera André Mugnier qui considère justement que «si bien des desseins des associations d'usagers sont différents, il en est un de commun, celui du partage et de la préservation de la nature est commun à tous». Très en Michel Minier n'hésite phase. pas à qualifier cette démarche de véritable chance. «Elle va permettre aux utilisateurs de la nature de mieux vivre ensemble en ne se cachant plus mais en échangeant et en s'expliquant».

À l'unissons, le Président de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie et celui du comité départemental de la Fédération des Clubs Alpins et de Montagne ont insisté sur le «partage», maître mot de cet engagement qui permettra à tout un chacun de profiter pleinement de l'excellence naturelle haut savoyarde.

«Mieux se connaître pour mieux s'accepter et se côtoyer» est l'objectif de ces conventions. Novatrice en Haute-Savoie, elles sont appelées à s'étendre et d'ores et déjà des contacts ont été tissés par la Fédération avec d'autres associations d'utilisateurs de la nature haut-savoyarde.

G.C.





L'APPLICATION CHASSECO

Création unique en France en 2016, CHASSECO est un outil majeur d'information réfléchi et mis au point par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie. Au service des utilisateurs de la nature, elle permet de se localiser et de connaître très rapidement et précisément les jours de chasse et les zones non chassées, sur l'ensemble du département.

À ce jour, chasseco c'est :

4.500 téléchargements / + de 34.000 recherches Soyez ambassadeur de chasseco !





a formation des chasseurs à la sécurité à la chasse est un engagement fort de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie. Elle n'a pas ménagé ses efforts pour que tous les chasseurs soient formés! Attention, à partir de l'ouverture 2018, tous les chasseurs devront avoir suivi cette formation.

Deux années se sont écoulées et l'objectif est quasiment atteint : plus de 93% des chasseurs du département formés à la sécurité! A ce jour, c'est 30 sessions de formation qui ont rassemblé plus de 7200 chasseurs et cela grâce à la contribution des présidents de société de chasse et à la mobilisation de chacun.

Ces réunions se sont déroulées dans une excellente ambiance, studieuse et attentive. Elle n'ont pas été une perte de temps, nous précisera un chasseur très expérimenté : « Cette formation a été une bonne piqûre de rappel ! Elle a permis de reprendre l'ensemble des consignes de sécurité à respecter à la chasse mais aussi les gestes à promouvoir pour une meilleure relation avec les autres usagers de la nature. Des illustrations, des témoignages et des vidéos ont alimenté le discours des animateurs. Une vidéo notamment illustrait le risque de ricochet à l'aide de balles traçantes, incroyable! ».

Pour rappel, cette formation est obligatoire uniquement pour les chasseurs résidents en Haute-Savoie et prenant une carte de chasse annuelle. Elle sera inscrite au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique dès la saison 2018/2019. Elle respecte un tronc commun à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ce qui signifie qu'elle est valable sur l'ensemble de la région et que des chasseurs ayant suivi une formation dans un département voisin sont dispensés.

Vous ne l'avez pas suivie ou vous êtes nouveau chasseur ? Quelques sessions seront prévues d'ici l'hiver 2018 sur le département.

La sécurité à la chasse constitue depuis longtemps un domaine d'action majeur de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie. Depuis les années 1990, la Fédération a engagé une véritable politique de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement des chasseurs. Ce travail se poursuit d'année en année avec la volonté de tous d'œuvrer pour une meilleure application des règles de sécurité et un meilleur partage de l'espace. Cet investissement lors des formations est la preuve que le chasseur sait s'adapter et se remettre en cause en toutes circonstances.





<u>POUR 2018</u>

06 février 2017 : À Thonon-les-bains, espace Tully - 19h00

21 février 2018 : À Groisy / Salle d'animation - 19h00

<u>Lundi 19 février</u>: à la fédération - 14h00 (sur inscription)

Mardi 20 mars : à la fédération de 16h00 (sur inscription)

<u>Juin</u>: À Bonneville, salle de l'Agora à Bonneville.

Date à définir.

L'INTERVIEW

FRANCIS CHARPENTIER - Directeur Départemental des Territoires...

rancis Charpentier est le nouveau directeur départemental des territoires (DDT) de la Haute-Savoie. Après 6 années passées à Montpellier comme directeur régional adjoint de la DREAL Languedoc Roussillon et 4 ans et demi à Perpignan en tant que directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, il a souhaité se rapprocher de ses attaches familiales grenobloises. Nous avons rencontré ce passionné de montagne pour connaître sa perception de la chasse et son avis sur l'engagement des chasseurs pour la Nature.

La chasse est une pratique de nature forte en Haute-Savoie. Fort de votre expérience, quel regard portez-vous sur cette pratique et ses acteurs ?

«D'une manière générale, la chasse est une pratique ancienne qui fait partie du patrimoine culturel du pays. Elle est un élément essentiel d'animation du territoire, en particulier dans les zones rurales, mais pas que, puisque le profil sociologique des chasseurs montre bien qu'une partie, non négligeable, sont aussi des citadins. La chasse est une activité qui nécessite un contact intime avec la nature. D'ailleurs, les chasseurs sont parmi ceux qui connaissent le mieux l'environnement et l'état

de conservation des espèces. À travers la chasse et les chasseurs, nous avons une très bonne connaissance du territoire, des populations animales et du fonctionnement des écosystèmes. Le monde de la chasse me semble très engagé dans une gestion durable et responsable de la faune sauvage avec le souci de prévenir les conflits et de veiller à la sécurité de tous, les chasseurs bien sûr mais tous ceux qui fréquentent la nature. Le réseau des chasseurs est un point fort du système et de l'organisation de la chasse. Avec une ACCA par commune, il y a un maillage extrêmement serré d'acteurs qui parcourent leurs territoires presque dans les moindres recoins et qui le connaissent parfaitement. Leurs observations sont précieuses. Les chasseurs sont aussi une des sentinelles de la nature».

Face au développement démographique, comment percevez-vous l'engagement des chasseurs en faveur de la préservation des territoires ?

«Effectivement, le département de la Haute-Savoie est confronté à une très forte pression démographique. Elle se traduit par une urbanisation générale de l'ensemble du département, particulièrement dans les fonds de vallées mais aussi en montagne avec le développement touristique. Le morcellement des espaces agricoles et naturels est donc une réalité. Les questions de la conservation des habitats, la pérennité des espèces, et donc, celle de la pratique de la chasse se posent. Votre Président André Mugnier fait partie de la CDPENAF, commission présidée par le Préfet qui émet un avis



sur les documents d'urbanisme comme les SCOT, les PLU ou les cartes communales et. d'une manière générale, peut demander à être consulté sur toute question relative à la régression des surfaces naturelles. agricoles et forestières et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Dans cette commission, l'avis des chasseurs est un apport précieux. Leur bonne connaissance des territoires, même les plus reculés, de la faune sauvage et des continuités écologiques sont des atouts considérables pour connaître les zones à forts enjeux écologiques».

La Haute-Savoie fait aujourd'hui référence en matière de partage de l'espace et de sécurité. Quel regard portez-vous sur les mesures mises en place. Je pense notamment à la pose de panneaux d'information, à l'application smartphone, à la formation des 8 000 chasseurs d'ici à l'ouverture 2018 et les logiques de zonage (zones rouges et orange) ?

«La communication de terrain au travers des panneaux qui signalent les jours de chasse ou de l'application smartphone que vous avez développée sont des outils efficaces qui finalement mettent en lien des citoyens avec des sensibilités qui peuvent être différentes mais qui se retrouvent autour de l'amour de la nature. La DDT, avec la mise en ligne sur l'internet des services de l'État des cartographies des zones rouges, oranges et des réserves de chasse par commune, contribue aussi à la diffusion de l'information pour une meilleure cohabitation entre les différents usagers des espaces naturels (promeneurs, chasseurs, trailers, cyclistes...). Je trouve que ce travail novateur est une excellente chose. Il évite d'exacerber les conflits potentiels. En Haute-Savoie, les espaces de nature sont de plus en plus utilisés par des activités toujours plus nombreuses et qui enregistrent toujours plus d'adeptes. Avec la croissance démographique du département qui devrait se poursuivre, ce phénomène devrait se poursuivre. Il fallait donc trouver un mode de cohabitation qui permette de garantir la pratique de la chasse et la sécurité de l'ensemble des usagers de la nature. Un bilan du dispositif sera à faire mais je crois que

L'INTERVIEW

FRANCIS CHARPENTIER - Directeur Départemental des Territoires...

l'on peut affirmer que l'on est arrivé à une situation bien acceptée par tout le monde. Je pense que ces initiatives sont excellentes. La formation de l'ensemble des chasseurs à la sécurité est aussi une mission importante de la fédération que je tiens à souligner, tout comme les conventions pour un meilleur partage de la nature que la fédération signe avec les associations d'usagers. Elles vont concourir à une meilleure connaissance réciproque et donc à un meilleur respect des pratiques».

L'urbanisation galopante de la Haute-Savoie contraint de plus en plus le fonctionnement de la nature. Dans les vallées, les zones d'hivernage de la faune sauvage côtoient, chaque année un peu plus, les zones urbanisées où la pratique de la chasse est très compliquée voire interdite par la Loi. Cela pose le problème de la régulation de la faune et des ongulés en particulier. Selon vous, comment pourrions-nous appréhender au mieux cette problématique dans les années à venir ? La contrainte réglementaire ne vous paraît-elle pas en phase d'obsolescence ?

«Je comprends cette difficulté mais la contrainte réglementaire vise à assurer aussi la sécurité des populations. Cet impératif étant posé, je ne peux qu'encourager les chasseurs à réaliser leurs plans de chasse avant l'hiver et, fort de leurs expertises locales, lorsque ces situations sont moins prégnantes. Les habitudes des chasseurs doivent aussi sans doute évoluer, j'entends par là l'évolution des pratiques cynégétiques et des périodes. Des souplesses existent réglementairement et sont parfois utilisées avec efficacité en Haute-Savoie. J'en veux pour preuve les interventions dans les réserves de chasse ou les possibilités d'actions offertes par les cellules de crise. Ici, peut être plus qu'ailleurs, les contextes territoriaux imposent aux chasseurs de la veille, de la vigilance mais aussi de la réactivité. Comme ils l'ont toujours fait, je reste persuadé qu'ils sauront, en lien avec leurs partenaires et les représentants de l'État. évoluer et adapter leurs savoir-faire aux contraintes économiques, urbaines et touristiques haut-savoyardes,

Les contributions partenariales entre fédération départementale des chasseurs et la DDT sont nombreuses. Comment percevez-vous cette participation active des chasseurs aux missions de votre administration et comptez-vous officialiser ce partenariat dans le cadre de la convention partenariale proposée par la fédération ?

«Il y avait en effet une convention par le passé. Je suis tout à fait favorable à l'adapter aux contextes de 2017. La chasse est une activité administrée et la fédération a une mission de service public. Nous entretenons donc une collaboration fructueuse, chacun dans son rôle, au profit du monde de la chasse et de la nature et à la DDT, nous apprécions beaucoup le travail fait par la fédération, notamment dans le cadre des plans de chasse. Je suis tout à fait prêt à signer cette convention qui définit les rôles de chacun. C'est une bonne chose compte tenu des bonnes habitudes de travail en commun».

Que pensez-vous de l'implication des chasseurs dans le dossier loup et notamment leur participation aux tirs de prélèvement ?

«Le loup a fait sa réapparition en Haute-Savoie en 2007. Concernant la gestion de ce dossier sensible, la réglementation nationale et les possibilités d'interventions ont beaucoup évolué. Le plan national loup qui associe le monde agricole, les associations de protection de la nature et les chasseurs, représentés d'ailleurs par votre Président André Mugnier, est en train d'être élaboré pour la période 2018-2023. J'attends donc de voir comment les choses seront arrêtées. Cette année nous avons constaté une recrudescence des attaques et du nombre de victimes. Deux tirs de défense ont d'ailleurs été autorisés cet été en Haute-Savoie et ce dossier est suivi de très près par la DDT. Le prochain plan national loup précisera probablement le rôle de chacun».





Sanglier, un bilan de mi-saison très satisfaisant......

e bilan du tableau de chasse sangliers au 1er novembre est un rendez-vous traditionnel des chasseurs haut-savoyards. En lien avec le suivi des dégâts que le sangliers occasionne aux cultures, cet indicateur est un moyen efficace pour suivre la population et connaître la situation des effectifs pour envisager la fin de la saison de chasse.

Le tableau de chasse sangliers à mi-saison s'élève cette année à **1.936 animaux**. Il annonce une saison de chasse 2017/2018 exceptionnelle au regard du résultat. Il semble confirmer les observations faites sur le terrain pendant toute la première partie de la saison de chasse.

1.936

C'est le nombre de sangliers prélevés en Haute-Savoie au 1er novembre 2017. Une augmentation de 50 % par rapport à 2016 où 1285 animaux avaient été prélevés à même époque.

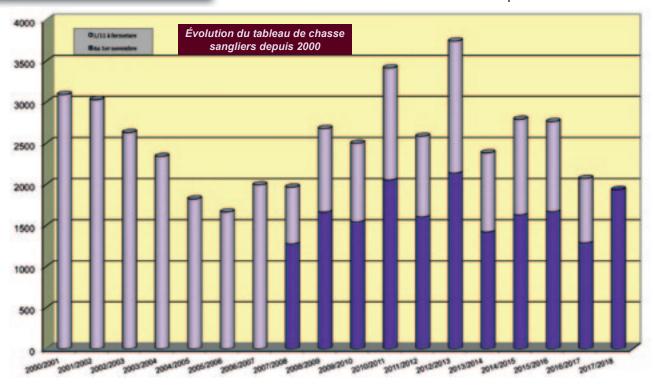


L'augmentation constatée sur la majeure partie des pays cynégétiques et trois d'entre-eux dépassent les 150 animaux au tableau (Le Roc d'Enfer, Vuache et le les Glières). Ce tableau de chasse est l'un meilleurs des enregistré depuis 2000. II

est à noter que 41 % des animaux inscrits au tableau départemental en ce début de saison sont de jeunes animaux de moins de 35 Kg.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les dégâts occasionnés par les sangliers sont également à la hausse. Mais ils sont en revanche bien contenus au regard de la présence constatée des sangliers sur le terrain. Si cette année le nombre de cellules de crise déclenchées pour des dégâts a augmenté légèrement (soixante dix réunions ont été organisées contre 58 l'an passé), la bonne maitrise des déprédations montre, une fois encore, toute l'efficacité de ce dispositif haut-savoyard qui rapproche les chasseurs et les agriculteurs pour une gestion plus efficace des situations de crise. Avec un montant estimé à 94.000 euros, le Vuache, le Môle et le bas-Chablais sont les pays cynégétiques où la facture des dégâts de sangliers est la plus importante. Quelques points noirs, connus des chasseurs, persistent. Il faudra les enrayer. C'est sur les prairies que la hausse des déprédations est la plus conséquente.

Cette année, la fructification forestière semble variable et par endroit assez médiocre pour les principales essences fournissant le stock des fruits forestiers tant appréciés par les sangliers. Ces éléments sont à prendre en considération pour aborder la fin de la saison qui devrait être agréable pour les chasseurs de sangliers. Aussi, en fonction des secteurs, la vigilance devra rester de mise dès cet hiver et au printemps prochain pour contenir les déprédations et maintenir le nécessaire équilibre si chèrement acquis.



PAYS CYNÉGÉTIQUE DES HERMONES : Rencontres saint-Hubert...

rencontres Saint-Hubert sont, au travers l'utilisation des chiens, des manifestations de promotion de la chasse.

rencontres Saint-Hubert Les sont devenues un rendez-vous cynégétique traditionnel automnal en Haute-Savoie. Elles sont des épreuves de chasse pratique qui s'adressent aux chasseurs possédant un chien d'arrêt ou un spaniel.

Avec l'esprit sportif qui caractérise le chasseur moderne, des couples chasseur/chien évoluent sur le terrain, scrutés par un examinateur qui apprécie et évalue leurs qualités cynégétiques. En Haute-Savoie, c'est au Lyaud que le concours Saint-hubert 2017 a eu lieu le 28 octobre dernier. L'accueil réservé par l'ACCA a été superbe et les 8 équipes ont pu profiter pleinement du territoire champêtre, et giboyeux campagnard cette commune sise au pied des Hermones.

Sous l'œil attentif de Luc Baroud, examinateur du jour, Pascale Desguin et son épagneul français Matt, se sont qualifiés pour la finale régionale dans la catégorie «Chasseresses». Dans la catégorie «chasseurs», c'est Berthon et son braque Allemand.

Jaipour of black and sand, qui iront défendre les couleurs de la Haute-Savoie pour la finale régionale. Luc Guilbert et Mozart (braque hongrois) terminent à la deuxième place, juste devant Claude Escaffre et sa chienne épagneul Breton, Laïka

Le 5 novembre dernier, à Saint-Just-Chaleyssin dans l'Isère. Grégoire Berthon a remporté la finale régionale, dans la catégorie chasseur avec chien d'arrêt, avec le score impressionnant de 92 points sur 100. Il portera donc les couleurs de la Haute-Savoie pour la grande finale nationale qui aura lieu à Rambouillet à la fin de l'année.

Toute l'équipe de la fédération des chasseurs le félicite et lui souhaite une réussite pleine et entière.







inscrits au LOF, pucés & vaccinés



Thomas BERTHON **74800 La-Roche-sur-Foron** © 06 03 21 38 74 www.thomasberthon.com





LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES PC DE LA SEMINE : LA BAUGE DE CHALLONGES

onstruire un local pour les chasseurs de la commune était un proiet très ambitieux pour la petite mais dynamique ACCA de Challonges. S'il se voulait être un point de rassemblement fédérateur, le Président de l'ACCA, Gérard Brillat souhaitait aussi que cette maison réponde aux normes d'hygiène et aux attentes des chasseurs en matière de traitement de la venaison!

Depuis 2014, les chasseurs de l'ACCA travaillent d'arrache pied pour faire sortir de terre ce beau projet très écolo puisque élaboré presque exclusivement à partir de matériaux recyclés de récupération. Au delà de la salle d'accueil spacieuse et très conviviale.

volumineuse une froide chambre et une salle de découpe professionnelle très permet désormais chasseurs de aux Challonges de respecter la chaine du froid et d'assurer une vraie conservation de la venaison.

Le Maire de Challonges, Grégoire Lafaverges,

l'ensemble du Conseil Municipal ont immédiatement été séduis le projet de l'ACCA qui par favorisait aussi le regroupement des chasseurs pour une meilleure organisation des battues et une utilisation rationnelle du territoire. La commune a ainsi mis un terrain à disposition et octroyé une belle subvention pour faciliter la construction de cette maison de la nature pour laquelle l'ACCA a investi quelques 16.000 euros sur ses fonds propres.

Une inauguration de haute tenue...

Le vendredi 10 novembre, André Mugnier. Président de la fédération des chasseurs de la Haute Savoie était présent aux côtés de Madame Virginie Duby-Muller, Députée

de

Haute Savoie, Monsieur Christian Président du Conseil Montiel, Départemental Monsieur et Grégoire Lafaverges, Maire de Challonges, pour inaugurer cette maison des chasseurs, baptisée «la bauge»; un nom qui en dit long sur les passions cynégétiques locales!

Les personnalités, et non des moindres, se sont succédées pour dire combien la chasse et les chasseurs occupent, à Challonges, une place de choix dans la vie communale et l'animation du territoire. André Mugnier a salué le travail exemplaire du Président de l'ACCA Gérard Brillat et de l'ensemble de ses chasseurs. Il a particulièrement insisté sur leurs engagements pour la vie communale et l'image de la chasse très positive qu'il véhicule tout au long de l'année, notamment au

> travers des manifestations cynégétiques au'ils organisent. Il a aussi tenu à rappeler toute l'importance de ce local qui contribue à fédérer les chasseurs pour encore davantage de sécurité mais aussi à un meilleur respect du gibier au travers du traitement de la venaison.





Une remorque pédagogique au service des chasseurs

'information et la sensibilisation du grand public sont des actions prioritaires de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie!

Ces axes de communication sont, pour l'institution cynégétique départementale, des leviers essentiels pour concourir à la mise en valeur du patrimoine cynégétique de la Haute-Savoie mais aussi pour favoriser la prise de conscience collective et permettre la protection et la conservation durable de la faune sauvage et de ses habitats.

Afin de répondre à ces objectifs, la fédération départementale des chasseurs a imaginé et développé la création d'une remorque itinérante à vocations pédagogiques. Cet instrument moderne est destiné à apporter, au cœur de manifestations (fêtes, salons, forums) ou d'événements spécifiques (journées de l'environnement, animations scolaires et périscolaires...) des informations et des supports visant à éveiller les jeunes générations et sensibiliser le grand public à une meilleure connaissance de la faune sauvage et à la préservation durable de la faune sauvage et de ses habitats au sein du département.

Un outil adapté à vos manifestations...

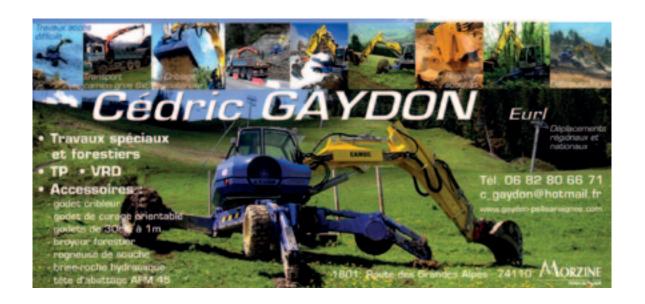
Dans cette remorque, plusieurs supports d'information permettent une communication simple, ludique et moderne. Une fois déployée, sur près de 15 mètres carrés, la remorque peut accueillir du public qui accèdera à la borne interactive reliée à son écran géant, aux panneaux et plaquettes d'informations et même à des animations ludiques et récréatives.

La borne interactive est l'élément phare de cet outil. Elle permet par quelques simples clics de découvrir la richesse faunistique des grands milieux naturels haut-savoyards mais aussi les actions mises en place par les chasseurs (les mises en défend, la prévention des risques de collisions, la gestion des dégâts) pour préserver la nature.

Localement, en qualité de chasseurs, vous êtes régulièrement sollicités pour animer des manifestations ou fêtes de villages. La remorque pédagogique est à votre disposition.

A la disposition des associations locales de chasse, cette remorque qui se veut itinérante et simple d'utilisation a déjà séduit certaines d'entre elles et a fait ses premiers pas au mois d'aout dernier lors de l'événement cynégétique majeur : la fête de la chasse à Aix-Les-Bains. Les ACCA de Brizon, Manigod, Serraval et Annecy-le-Vieux ont également expérimenté la remorque. Les retours d'expérience sont plus que bénéfiques et bien que quelques points d'amélioration sont à envisager, les responsables d'ACCA ont apprécié le produit «tout en un», la facilité de transport, l'accessibilité aux supports et le contenu des visuels.





FLOTTEUR AVIFAUNE:

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION SUR LE MARCHÉ

a Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie et désormais la SARL Instinctivement Nature, ont toujours eu à cœur d'enrayer la problématique des collisions de l'avifaune avec les câbles et notamment les câbles des remontées mécaniques.

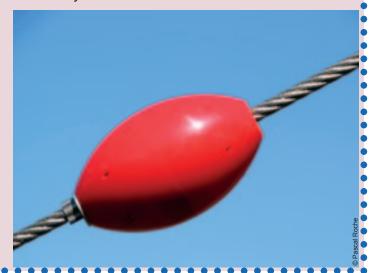
Dès les années 90, des essais ont été lancés avec des dispositifs plus ou moins aboutis. Ils tenaient d'ailleurs bien souvent davantage du bricolage avec l'utilisation de flotteurs de pêche. Aujourd'hui, les exigences se sont accrues, tant du point de la réglementation (interdiction des peintures au plomb) que de celui des exploitants des remontées mécaniques (ils figurent comme le principal débouché pour ce type de produit).

Ainsi, les modèles de flotteurs se sont succédés, avec chacun leurs qualités mais aussi leurs défauts, pour arriver au modèle actuel. Le dernier flotteur avifaune a été élaboré en partenariat avec la société Tool investissements par l'intermédiaire de son directeur Olivier Tonin, chasseur passionné qui s'est investi à nos côtés pour parvenir à un résultat particulièrement aboutit.

Dans l'objectif de s'appuyer sur notre réseau et nos compétences avérées, mais aussi pour favoriser, voir systématiser dès que nécessaire, le déploiement de ces dispositifs normés et agréés sur le marché, le fabricant des flotteurs a proposé à la SARL Instinctivement Nature d'en devenir le distributeur exclusif.



En disposant d'un tel outil, les chasseurs se positionnent un peu plus comme des interlocuteurs privilégiés des territoires et de leurs projets. Nous comptons sur votre rôle de sentinelle pour nous permettre d'éviter ou de réduire cette mortalité dans les câbles au profit d'oiseaux emblématiques comme le tétras-lyre et bien d'autres encore.



PC des Voirons



Dans un esprit convivial, comme pour prolonger l'acte de chasse et valoriser les valeurs des pratiques cynégétiques, le GIC des Voirons organise un :

«Repas dansant»

Samedi 3 mars 2018 à partir de 20h00

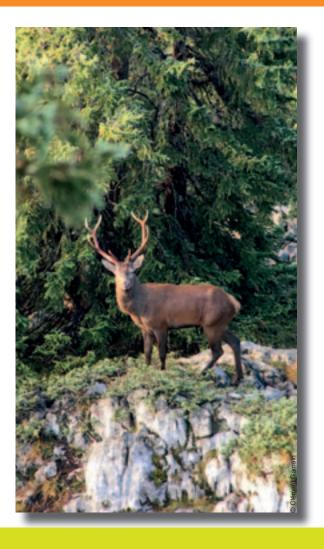
SAINT CERGUES à la nouvelle salle des sociétés

Au menu...

Civet de cerf Prix : 20 €

Réservation...

Les Présidents du pays cynégétique des Voirons, ou Hervé Balsat : 06 09 92 79 73



PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

- <u>VEND</u> -

Fusil semi-automatique

Marque Baïkal / Calibre 12

État neuf

250 €

contact: 04 50 46 89 21

Vous souhaitez passer une petite annonce, cette nouvelle rubrique est faite pour vous. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

- 1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 30 mots**
- 2- Envoyer votre annonce accompagnée de votre règlement de 20 € par annonce. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs. La sortie du prochain numéro est prévue le 15 avril. L'annonce devra nous parvenir avant le 1er mars 2018.

| Votre annonce | | | |
|---------------|------|------|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |







PC DU MONT-BLANC : UN BEL EXEMPLE DE PARTENARIAT



G.C.

e tétras-lyre est une espèce emblématique des Alpes et particulièrement des Alpes du nord. Fussent-ils majoritairement de grands gibiers, les chasseurs ont toujours accordé un regard bienveillant et attentif à cette espèce comme à l'ensemble du petit gibier, de montagne ou de plaine.

Les chasseurs des Contamines Montjoie n'échappent pas à la règle. Cela fait maintenant presque 10 ans qu'ils œuvrent en faveur des milieux naturels pour le maintient des populations de petit coq de bruyère.

En plus du suivi printanier des spectaculaires coqs chanteurs sur les arènes et des échantillonnages des nichées, en été, avec des chiens d'arret, cette année, les chasseurs contaminards ont mis en place un partenariat avec la réserve naturelle des Contamines.

Au cœur de la réserve, au lieu-dit «les prés», un projet ambitieux visait, sur plusieurs hectares, à réouvrir une zone de landes d'altitude en phase de fermeture et qui devenait très défavorable à la reproduction du tétraslyre.

Armés de 25 paires de bras motivées et dynamiques et aidés de deux tracteurs et des tronçonneuses, les chasseurs ont recréé la mosaïque d'habitats favorable à la reproduction de l'oiseau. Les poules de tétras y

trouveront des conditions favorables pour installer leur nid et élever leur nichée ; certaines de trouver dans ces endroits riches en lisières, une profusion d'insectes nécessaire à l'élevage des poussins.

La commune des Contamines-Montjoie a apporté son soutien technique en mettant à disposition un véhicule et du carburant. La société de gestion des remontées mécaniques (la SECMH) a également participé en mettant à disposition un tracteur équipé d'un broyeur.

Ce bel exemple d'action de terrain montre tout l'engagement des chasseurs pour la préservation de la nature. Il montre aussi que le patrimoine naturel est un véritable fédérateur pour les acteurs d'un même territoire et combien l'action partenariale peut favoriser la réussite d'un projet.

Le Chasseur Haut-Savoyard décembre 2017 - N°57



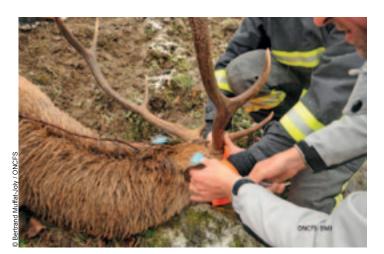
PC DU MONT-BLANC : DES CHASSEURS AU GRAND COEUR !

Passy, comme ailleurs, les chasseurs ont du cœur. Ils le prouvent chaque jour par leur présence sur le terrain au chevet de la nature. L'expérience des chasseurs de Passy est, en la matière, très spectaculaire.

Dimanche 19 novembre une petite équipe composée de 6 chasseurs (équipe Charreyre-Bressy) s'en allait chasser en forêt, derrière les Plagnes, coté Mont-Blanc. Il est 7h45, le jour est juste levé lorsque les chasseurs aperçoivent une masse gesticulante au sol et qui pouvait être un animal sauvage. À leur approche, ils découvrent, non sans stupeur, un superbe cerf portant 10 cors et dont la ramure est prise, enchevêtrée dans un filet destiné à garder un troupeau de moutons. L'animal semble épuisé. Il est voué à une mort certaine.

Refusant de tirer cet animal sans défense, les chasseurs avertissent le Président de l'ACCA de Passy, Jean Gazzano et tout s'enchaîne. Les pompiers et le vétérinaire de garde sont appelés et véhiculés sur place, tout comme les deux gardes de l'ACCA et un agent de l'ONCFS.

b Bertrand Murfat-Joly / ONGFS



Après avoir été anesthésié, le cerf est libéré de ses entraves par l'engagement et le dévouement de chacun. Après une phase de réveil, le roi de la forêt a pu rejoindre son royaume, équipé de deux petites boucles d'oreille bleues qui l'identifieront désormais.

Bravo et félicitations a ces chasseurs de Passy et merci à tous les intervenants pour leur réactivité qui a permis de sauver ce bel animal.

G.C.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

AFACCC DES SAVOIE EN FÊTE



es concours et épreuves de chiens courants de la FACCC participent à la promotion de ce mode de chasse. La convivialité, la courtoisie et l'esprit sportif sont les maîtres mots de ces manifestations. En 2018, l'AFACCC des Savoie organise deux manifestations : un concours de meutes en Haute-Savoie, dans la voie du lièvre sur le plateau de la Semine les 24 et 25 février 2018 et un concours en Savoie dans la voie du sanglier qui se déroulera en Savoie les 10 et 11 mars 2018.

Concours de meutes sur lièvre du Plateau de la Semine (74)

Il se déroulera les 24 et 25 février 2017 en partenariat avec des ACCA du plateau de la Semine.

Nous vous donnons donc rendez-vous à partir de 7H30 à la salle des fêtes de Challonges.

Plusieurs meutes de chiens courants seront découplées pendant ces deux journées de fêtes.

Concours de meutes sur Sanglier Massif de l'Épine (73)

Il se déroulera les 10 et 11 mars 2018 en partenariat avec les 9 communes de l'avant pays savoyard au pied du massif de l'Épine..

Nous vous donnons donc rendez-vous à partir de 7H30 à la salle des fêtes de Yenne.

Plusieurs meutes de chiens courants seront découplées au cours de ces deux journées. Une équipe de bénévoles, bien rodée, fera les pieds dès l'aube afin de trouver une brisée pour les meutes participantes.

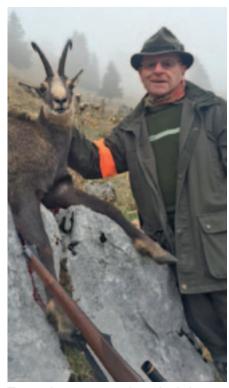




2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL, 04 50 34 02 61

SOUVENIR...

HOMMAGE à François COTTET-DUMOULIN



C'est avec grande émotion que nous avons appris ton départ subit en ce mois de septembre. Pour nous, tu étais un peu comme immortel. le fidèle dévoué. toujours présent, prêt à donner de son temps. Quelques jours encore auparavant, tu accompagnais des ieunes à Champlaitier. mettant à leur écoute et leur faisant profiter de ton savoir.

Albert Camus écrivait que «la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent».

Tu as beaucoup donné, été un serviteur exemplaire de notre cause cynégétique. En tant que Président d'ACCA, à la tête de l'ACCA d'Archamps de 1968 à 2003, durant pas moins de 35 ans ; à la tête de l'AICA Echo du Salève de 1968 à 1987. Tu avais même repris du service à Archamps de 2008 à 2012.

A la Fédération, tu étais entré au Conseil d'Administration comme Délégué technique en 1970, puis en qualité d'administrateur de 1972 à 1973. En 1988, tu avais contribué à la rédaction de notre livre « Chasse et Gibier de Haute-Savoie ». En ta qualité de Président des lieutenants de louveterie, tu as participé, avec assiduité, aux séances du conseil de 1991 à 2003, contribué à la réflexion de plusieurs groupes de travail et des commissions préfectorales.

Ton investissement avait été récompensé lors de l'assemblée départementale des chasseurs par la médaille de bronze de la Fédération en 1981 et la médaille d'argent en 2004. Tu étais attentif, exigeant, particulièrement engagé dans la vie cynégétique départementale. Tu n'hésitais pas à faire remonter tes remarques. Tu étais profondément passionné de chasse, des chiens et tu avais à cœur de mener à bien ta mission de louvetier, que tu défendais avec vigueur. Nous avons pu apprécier ta générosité et ton extrême gentillesse. Avec toi, la convivialité avait toute sa place.

Tu laisses un grand vide et tu vas nous manquer. A ton épouse, tes enfants, toute ta famille et tes amis, je tiens à exprimer au nom de la Fédération et de toute la communauté cynégétique de Haute-Savoie notre profonde gratitude et nos sincères condoléances.

André Mugnier

En mémoire de Jean-Marie EXCOFFIER

Tu es né en 1945 à Cernex. Que dire, quand il faut accepter l'inacceptable » et que l'on ne comprend pas pourquoi, tout est brisé si tôt après tant de volonté. de courage et de réussite malgré tous les antécédents. En 1970 tu as construit un chalet à proximité de la ferme de ton père Léon dit « Pianaz » pour



héberger ton épouse Jacqueline et tes 2 enfants, Eric et Fabrice. Par amour des chiens, c'est en 1988 que tu as construit « Le Chenil de la vallée des Usses ». Il sera ta profession jusqu'à une retraite bien méritée en 2012.

Tu as consacré une majeure partie de ton temps à tes nombreuses passions et notamment à la chasse et à la trompe de chasse. Tu t'es beaucoup investi à la présidence de l'ACCA d'Andilly depuis 2001. Tu organisais les battues avec toutes les règles de sécurité que tu rappelais avec insistance. Tu apportais un soin tout particulier au petit gibier que tu affectionnais particulièrement. À ce titre l'ACCA d'Andilly te remercie infiniment pour ton investissement depuis toutes ses années et t'exprime sa profonde reconnaissance pour le temps que tu as consacré. Désormais les chasseurs d'Andilly n'entendront plus leur cher Président, leur ami et compagnon de chasse, sonner de sa trompe de chasse, le renard, le sanglier, ou lorsqu'il honorait un grand gibier abattu ainsi que le tireur et les chiens qui ont permis sa capture.

De toi, Jean-Marie, je conserverai le souvenir d'un être très sensible, très respectueux des règlements, d'un personnage attachant, petit de taille mais oh combien grand par son grand cœur. Ton humour, ton sens de l'hospitalité lors des repas que tu aimais organiser chez toi pendant la saison de chasse pour les chasseurs de l'ACCA présents aux battues grand gibier ou ta dévotion pour écorcher et préparer le gibier sont des souvenirs que nous n'oublierons pas.

Puisse notre amitié t'apporter un peu de sérénité. Repose en paix mon ami.

Jean-Pierre



DU 29 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE



Gamm vert @ le guilt de jurdier



facebook

Le Colvert Armurerie - Coutellerie

Depuis 1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48



Offres de Noël



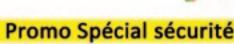


Notre atelier

- > Réparation armes toutes marques
- > Réfection des bois de crosse
- > Fabrication de crosse
 - > Filetage canon
- > Pose frein de bouche
- > Bronzage des canons
- > Nettoyage complet de vos armes









Coffres pour armes longues avec petit coffre intérieur

4+1 armes : 360 • 15% = 306 €

6+1 armes : 440 - 15 % = 374 € 8+2 armes : 490 - 15 % = 416 €

11+3 armes: 700 - 15% = 595 €

1 Bloc anti-humidité



Jumelles ZEIXX TERRA ED

Compacte, légère et robuste Mise au point rapide Images nettes

10 x 42 : 499 €

Packs encore disponible



BAR MK3 Composite HC

>Armeur manuel aussi fiable qu'intuitif

Arrivage de fusils à pompe

SXP DEFENDER

Cal 12/76

Canon ravé

Capacité 5+1 coups

590 € 530 €

Stocks disponibles: 10

>Semi auto 3 coups

>Canon flûté

>Visée fluo

Cal 30.06 - 300W

Dwé avec pack* 1690 €



d'une Browning BAR MK3 HC
ou d'une VERNEY CARRON SPEEDLINE
1 Point rouge,1 boîte de balles,1 housse,1 bretelle

SPEEDLINE = Carabine à répétition manuelle

Rapidité de tir Frein de bouche Cal: 300 Win Mag et 30-06

Chargeur amovible 5 coups

Disponible en version Gaucher

Occasions à saisir :

BROWNING BAR 9.3X62 BAR ZENITH WOOD 300WM Cal 12 FUSIL BABBY BRETTON